



NATIONS
UNIES



CONVENTION-CADRE SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Distr.
GENERALE

FCCC/IDR.1(SUM)/IRE
4 avril 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

RESUME

du

RAPPORT DE L'EXAMEN APPROFONDI DE LA COMMUNICATION NATIONALE

de

L'IRLANDE

(Le texte intégral du rapport (en anglais seulement) est publié
sous la cote FCCC/IDR.1/IRE)

Equipe d'examen :

Joseph Njihia (Kenya)
Christo K. Christov (Bulgarie)
Håvard Toresen (Norvège)
Lucas Assunção (secrétariat de la Convention-cadre, Coordonnateur)

Egalement disponible sur le réseau World Wide Web
(<http://www.unfccc.de>)

GE.97-60827 (F)

Résumé 1/

1. L'examen approfondi de la communication nationale de l'Irlande, réalisé entre janvier et août 1996, a été marqué par une visite à Dublin du 29 janvier au 2 février 1996. L'équipe se composait d'experts du Kenya, de la Bulgarie et de la Norvège.

2. L'Irlande a enregistré, au cours des années 90, des taux de croissance très élevés du produit national brut, et l'on s'attend à un taux moyen d'environ 4,5 % pour la décennie en cours, ce qui constituerait un record historique de croissance économique. Cette tendance de la croissance permet à l'Irlande de se rapprocher davantage des niveaux de revenus moyens par habitant de ses partenaires de l'Union européenne (UE). Parallèlement à ses efforts pour se rapprocher des critères économiques de convergence de l'UE, l'Irlande a entrepris une restructuration de son économie. Cette restructuration, doublée d'une forte croissance de la consommation du secteur privé, a inévitablement des incidences sur le besoin énergétique total. Du fait de son insularité et de son faible patrimoine énergétique, l'Irlande poursuit à travers sa politique énergétique des objectifs visant essentiellement à garantir la sécurité d'approvisionnement, à réduire la dépendance par rapport aux importations de fioul, à accroître l'efficacité énergétique dans tous les secteurs économiques et à mettre en valeur ses ressources énergétiques nationales, composées principalement du gaz naturel offshore et de la tourbe.

3. Le gaz naturel, source d'énergie relativement nouvelle sur le marché irlandais, n'en est pas moins compétitif, le pétrole étant son principal concurrent. L'utilisation accrue du gaz naturel, en partie au détriment d'options à plus forte intensité de carbone, devrait contribuer d'une manière significative à réduire la croissance des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Même s'il y a peu de chances pour que l'on réduise la dépendance par rapport au pétrole et au charbon importés pour couvrir le besoin énergétique total, il est à prévoir que le gaz naturel tiendra une plus grande place dans la production d'électricité et sur le marché du chauffage domestique.

4. Du fait de la prédominance du charbon, de la tourbe et du pétrole dans le mélange combustible primaire, ainsi que de la faible capacité de production de combustible non fossile, les émissions de CO₂ liées à l'énergie, par unité du produit national brut, sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE et de l'UE, mais correspondent, par habitant, à la moyenne de l'UE. Leur croissance au cours de ces dernières années est due essentiellement à l'expansion du secteur de production et de transport de l'énergie électrique. L'Irlande ne possède pas de capacité de production d'énergie nucléaire, et la tourbe représente environ 14 % du total de ses approvisionnements en énergie

¹Conformément à la décision 2/CP.1 de la Conférence des Parties, le texte intégral du rapport a été communiqué au Gouvernement irlandais, qui n'a fait aucune observation.

primaire. Même dans l'hypothèse où ce taux serait ramené à 9 % en l'an 2000, il restera néanmoins le taux le plus élevé jamais atteint par cette source d'énergie dans un bilan énergétique national de l'une des Parties à l'Annexe I.

5. L'Irlande respecte ses engagements au titre de la Convention en ce qui concerne la présentation de rapports et aidera à faire en sorte que l'UE parvienne, ainsi qu'elle s'y est engagée, à stabiliser, d'ici l'an 2000, les émissions de CO₂ de l'ensemble de la Communauté à leur niveau de 1990. Dans le cadre d'une politique globale de l'UE concernant le changement climatique, l'Irlande a inauguré en juin 1993 sa propre stratégie nationale de réduction du CO₂. Cette stratégie vise à ramener, d'ici l'an 2000, la croissance des émissions à 20 % au-dessus du niveau de 1990. Au cours de l'examen, un projet d'actualisation de la stratégie nationale de réduction du CO₂ a été fourni à l'équipe, offrant une information plus détaillée sur les politiques et mesures mises en oeuvre dans le contexte du changement climatique. Les besoins de l'Irlande en matière de développement et son souci primordial d'assurer la sécurité énergétique l'ont conduite à mettre en oeuvre des mesures résolument volontaristes et "sans regrets". A supposer que ces mesures donnent des résultats importants, il en est d'autres, à un stade précoce d'application ou à l'étude, qui visent également à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Il semblerait que les récents développements structurels de l'Irlande aient généré quelques gains importants d'efficacité énergétique, autorisant à envisager un découplage des tendances du niveau d'émission de CO₂ et de la croissance économique. Il pourrait en résulter de nouveaux coups de frein à la croissance des émissions de CO₂ au niveau national et des conditions plus favorables pour atteindre l'objectif de stabilisation du niveau de CO₂ à l'échelle de l'UE.

6. Des inventaires nationaux ont été constitués suivant la méthodologie standard CORINAIR ²/ et adaptés au format du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les données concernant les niveaux d'émission sont très fiables pour le CO₂ car elles proviennent de procédés de combustion de fioul qui sont bien compris et sur lesquels une documentation a été constituée séparément pendant des années. Cependant, pour le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O), les estimations concernant les émissions sont nettement moins fiables en raison de l'incertitude inhérente à toute estimation et du fait qu'aucune documentation n'a jamais été constituée collectivement avec le niveau de précision requis par la méthodologie des inventaires du GIEC. L'équipe a estimé que, faute de moyens, les inventaires des gaz à effet de serre n'étaient pas toujours présentés avec la transparence voulue.

7. Au cours de l'examen, un complément d'information substantiel a été fourni sur les forêts d'Irlande et sur le programme de boisement en cours. Même si l'Irlande compte parmi les pays les moins boisés de l'UE et ne cherche pas à compenser les émissions par la seule absorption du CO₂ dans ses forêts,

²CORINAIR désigne, au sein du programme de la Communauté économique européenne dit CORINE (Coordination des informations sur l'environnement en Europe), l'inventaire européen des émissions de polluants dans l'atmosphère.

il serait important de faire rapport sur les émissions et leur piégeage par ce secteur, ainsi que le demande le GIEC dans les directives relatives aux rapports. En outre, il est recommandé de fournir des projections futures concernant le secteur forestier. L'Irlande est également encouragée à faire systématiquement rapport sur les émissions d'autres gaz, qu'il s'agisse d'hexafluorure de soufre (SF₆), d'hydrofluorocarbures (HFC) ou éventuellement d'hydrocarbures perfluorés (PFC) provenant de la fusion de l'aluminium.

8. L'Irlande mérite que lui soit rendu hommage pour la création du Centre irlandais de l'énergie, mécanisme chargé d'impulser des améliorations en matière de conservation d'énergie et d'efficacité énergétique dans les secteurs industriel, commercial et du logement. Ce centre dispose de moyens importants pour influencer le comportement de l'industrie et les choix des consommateurs et apporter son soutien aux futures mesures d'atténuation. Il a à charge de coordonner et de mettre en oeuvre le programme national de conservation d'énergie et de sensibilisation au problème énergétique. L'équipe a pris acte du soutien renouvelé par les départements concernés en faveur des programmes existants de conservation d'énergie, ainsi que de l'engagement de l'Electricity Supply Board (ESB) envers les programmes de gestion de la puissance appelée.

9. Les projections concernant les émissions ont été établies selon les modèles de régression standard, sans les modèles macro-économiques et énergétiques. L'équipe a estimé qu'il serait utile d'allouer des ressources supplémentaires pour améliorer le contrôle des émissions et les capacités de modélisation. Elle a recommandé que les méthodes d'estimation utilisées et les hypothèses prises comme base des projections des niveaux d'émission soient clairement précisées dans la seconde communication en 1997. Elle a en outre encouragé le Gouvernement à envisager de faire rapport sur un scénario zéro ("sans intervention") pour la période 1990-2000. Au cours de l'examen, un complément d'information a été fourni sur la méthodologie utilisée dans les projections des émissions de CO₂, établies sur la base du bilan énergétique national. Les premières hypothèses et méthodes utilisées pour estimer les besoins énergétiques de l'an 2000 paraissent plausibles et limpides. Des changements ont aussi été apportés de manière à ventiler autrement les besoins énergétiques entre les divers secteurs de l'économie. La demande d'énergie primaire devrait augmenter de manière significative dans les secteurs de production et de transport d'électricité. En revanche, elle devrait chuter dans les secteurs industriel, commercial et agricole et rester à peu près stable dans le secteur résidentiel. D'après les informations reçues au cours de la visite sur les premiers gains d'efficacité et sur les nouvelles percées récentes du gaz naturel, on estime que l'objectif national de limitation de la croissance de CO₂ est à portée. Selon les estimations préliminaires, il se pourrait que les émissions de CO₂ augmentent plus lentement que prévu, même si le produit national brut a augmenté plus rapidement qu'au début de la décennie.

10. Bien que la question de la vulnérabilité et de l'adaptation du pays au changement climatique ne soit pas abordée dans la communication nationale, une documentation supplémentaire a été fournie au cours de l'examen. Une évaluation des effets possibles du changement climatique en Irlande et de la vulnérabilité de ce pays a été fournie au cours de la visite. Il en ressort

qu'une montée des températures moyennes pourrait avoir de légers effets bénéfiques sur la végétation irlandaise, se traduisant éventuellement par des avantages économiques. Les zones côtières de l'île seraient les parties les plus vulnérables du pays.

11. L'équipe a pris note avec satisfaction de l'engagement à long terme pris par l'Irlande de porter à 0,7 % le niveau de l'aide publique au développement (APD) par rapport au PNB, qui était de 0,29 % en 1995. Elle a été informée de l'engagement pris par le Parlement irlandais d'accroître ce taux de 0,05 % par an. L'Irlande a accepté de participer en 1994 au Fonds restructuré pour l'environnement mondial. Elle a annoncé une contribution de 1,64 million de livres irlandaises s'échelonnant sur quatre ans, et versé par la suite sa première contribution de 425 000 livres irlandaises pour l'année 1996.

12. Au cours de l'examen, un complément d'information a été fourni sur les activités de recherche en cours en Irlande, y compris sur celles de l'Economic and Social Research Institute (ESRI) concernant la stratégie de réduction du CO₂, dont le présent rapport contient les principales conclusions. L'équipe a également été informée que les efforts de sensibilisation du public portaient principalement sur la conservation de l'énergie et sur l'accroissement de l'efficacité énergétique à la consommation finale. Les principaux outils utilisés pour toucher le public sont les médias électroniques et les semaines d'information sur l'énergie ("Energy Awareness Weeks").
